

COMITE DE QUARTIER

DE LEERNES-CENTRE

Réunion du jeudi 06 mai 2010.

- Visite de M. le bourgmestre Philippe Seghin:
 - Concernant la mise en sens unique de la rue du chemin vert: il n'y a pas de marche arrière possible car c'est une décision qui a été prise par son prédécesseur. C'est également valable pour la rue de l'Espinette.
 - Notre remarque concernant le fait que l'état de la rue Hougaerde empire choque l'échevin des travaux car les réparations n'ont absolument pas empiré les choses même si la rue n'est pas ce que certains voudraient qu'elle soit. Le service des travaux dit avoir fait des efforts. Explication de M. Libert : Le grattage ayant été superficiel, l'empierrement n'a pas tenu.
 - Rue de la Plagne: En effet, un trou sur deux de rebouchés mais ils ont paré au plus pressé.
 - Rue du Cimetière, M. Gustot a dit à M. le bourgmestre ne jamais rien avoir dit quant au fait que la rue resterait pavée.
 - Une opération propreté est envisageable avec l'aide du service propreté de la commune. Celle-ci ne demande pas mieux.
 - Nettoyage du Beaulieusart : un courrier a été envoyé le 31 mars au service concerné c-à-d la province car ce ruisseau est catégorie 2 et en dépend. Quant au Wespes, il sera nettoyé cette année.
 - Au sujet de la sécurité, il est indiscutable que l'effectif de la police est limité, surtout la nuit, mais on ne sait actuellement rien y faire. Une réunion de prévention est conseillée afin de sensibiliser les gens sur ce qui est à faire ou pas lorsque l'on part en vacances. Le bourgmestre suggère que les gens qui partent le signalent au bureau de police.
 - Square : un avant projet a été déposé à la commune, il y a de fortes chances pour que l'on obtienne des subsides.
 - Un budget pour acheter une nouvelle cureuse a été accepté.
 - La route de Leernes est bloquée à cause d'un conflit entre la commune de Montigny-le-Tilleul et un entrepreneur.
 - Le chemin de Landelies: ne sera pas réparé.
 - Concernant le remplacement de certains pylônes électriques par Elia, M. le bourgmestre va se renseigner.
- Rallye pédestre:
 - Nous avons les autorisations du collège communal et de la région wallonne pour le passage dans les bois.
 - Les parcours ont été vérifiés.
 - la publicité a été faite: sur notre site, le site de la ville, la Nouvelle Gazette, les journaux locaux et la distribution du feuillet porte à porte (pour l'an prochain, prévoir plus de feuillets pour étendre la distribution et aussi voir pour Télé Sambre).
 - La location de la maison de la Laïcité: prévoir le budget.
 - Nous gardons les mêmes boissons et le même tarif.

- Participants: tout le monde.
- Prévoir de mettre un ou plusieurs n° de GSM sur la feuille des parcours.
- Prévoir des tickets pour les boissons au retour.
- Il faudra imprimer des tarifs; des feuilles de parcours; et des flèches à placer sur les parcours.
- Remarques le jour du rallye:
 - Fléchage: les marcheurs marchent à gauche. Il faut donc prévoir le marquage en conséquence.
 - Éventuellement indiquer à certains endroits le kilométrage restant.
 - Il faut être plus précis dans le kilométrage (le mesurer plutôt que le calculer).
 - Certains membres du collège communal ont participé. Ils nous encouragent à continuer (surtout dans la forêt domaniale).
- Divers:
 - Notre président qui est également le secrétaire du comité organisateur de la brocante de Leernes souhaiterait que la brocante hebdomadaire du Briko ne soit pas organisée le jour de celle de Leernes.
 - Les branches du sapin qui ont été coupées dans la cour de l'école jonchent encore le sol de la section maternelle. M. le bourgmestre en prend note et fera le nécessaire.
 - La demande est faite de couper le bas des branches des arbres de la place Degauque.
 - Crainte des habitants de la ruelle Dardinne car le fermier a encore une fois préparé son champ en faisant ses sillons perpendiculairement à la ruelle, ce qui a conduit par le passé à des coulées de boue dans celle-ci.
Qu'en est-il de l'étude de la solution proposée il y a quelques mois par M. le bourgmestre?
 - Le site du comité est ouvert: www.leernescentre.be.

Notre prochaine réunion est prévue

Le jeudi 03 juin 2010 à 20h00

Au local habituel, le réfectoire de l'école communale de la rue A. Berteaux

A l'ordre du jour:

= le Square

= Calendrier pour les réunions suivantes.

= Approbation du rapport de la réunion précédente

= Divers